

BTS ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE



SAINT
MARTIN



En apprentissage sur 2 années

- Le BTS Analyses de Biologie Médicale, diplôme d'État de niveau III délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, prépare aux métiers de technicien supérieur de la laboratoire, de recherche, biologiste dans le secteur de la santé et de la recherche.

Profil :

- Connaissance de l'univers du laboratoire
 - Concentration, rigueur et discrétion
 - Minutie et habileté
 - Pas de limite d'âge pour personnes en situation de Handicap
- Le BTS est destiné aux étudiant-es ayant un parcours scolaire scientifique : bac technologique STL (sciences et technologie de laboratoire), spécialités biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire ; bac technologique ST2S (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) ; bac général à orientation scientifique.
 - La formation en apprentissage se déroule sur deux ans, avec un rythme d'une semaine au centre et une semaine en entreprise.



Pourquoi l'alternance ?

- La formation par alternance permet à l'étudiant-e de bénéficier d'une prise en charge financière totale des frais de scolarité (l'entreprise paye la formation). Elle va permettre d'obtenir une rémunération chaque mois ainsi que le statut "salaré".
- L'alternance vous apportera également une expérience professionnelle de 24 mois et vous permettra d'obtenir un diplôme identique à celui délivré pour la formation initiale.
- L'apprentissage est une passerelle pour gagner en autonomie, en posture professionnelle et en maturité.

Que faire après le BTS ?

À l'issue de la formation, plusieurs possibilités sont envisageables :

- ➔ Insertion dans la vie professionnelle en tant que technicien de laboratoire
- ➔ Poursuite en Bachelor Anatomocytopathologie, en licence pro bioanalyses et qualité en lien avec le certificateur ETSBA de Paris



Au programme

- ➔ Tronc commun d'enseignements généraux
- ➔ Enseignements professionnels de Biochimie, Microbiologie, Hématologie, Immunologie
- ➔ Préparation au certificat de capacités de prélèvements sanguins
- ➔ Connaissance du milieu professionnel

Modalités

- ➔ Mail à envoyer à : mathilda.seckin@ufafresc.fr ou contact au 07 89 31 60 98
- ➔ Rendez-vous au centre de formation et dossier à compléter
- ➔ Tests de positionnement afin d'évaluer les compétences
- ➔ Parcours adapté possible
- ➔ Signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- ➔ Charte d'engagement

Contact formation

Responsable projet : Mme Sophie DUMORTIER

Contact : 03 20 81 98 33

Mail : sophie.dumortier@ufafresc.fr

